

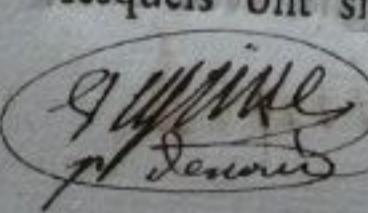
N° 265 Du 29 thermidor an 11.

864

LAISSEZ passer librement antoine Lafont pour natif de Marmoutier domicilié à l'Isle département du Loiret âgé de 32 ans, taille d'un m. 625 m cheveux noirs sourcils chatains yeux gris front large nez au droit bouche incurvée menton rond visage oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° 123 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de le maire de Marmoutier en date du 26 de mai et sur l'attestation du citoyen Antoine Lafont demeurant à L'Isle et du citoyen Gerard Loundes demeurant à L'Isle lesquels ont signé avec nous. et le Lafont



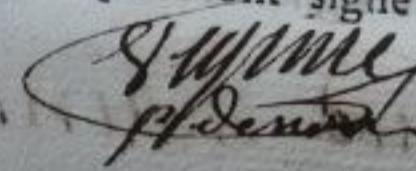
Tourdes antoine Lafont

N° 266 Du 30 juillet

LAISSEZ passer librement jean Laroumete pour natif de Juif domicilié à l'Isle département du Loiret âgé de 32 ans, taille d'un m. 625 m cheveux noirs sourcils noirs yeux gris front large nez au droit bouche incurvée menton rond visage oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° 123 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de le maire de Juif en date du 30 juillet et sur l'attestation du citoyen Antoine Lafont demeurant à Juif et du citoyen Gerard Loundes demeurant à Juif lesquels ont signé avec nous. le Laroumete et Lafont



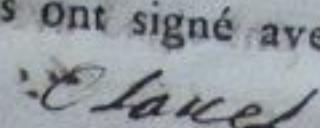
Tourdes

N° 267 Du 1^{er} fructidor an 11

LAISSEZ passer librement jean Clavel marié le 11 mai 1791 natif de l'Eygau domicilié à l'Isle département du Loiret âgé de 32 ans, taille d'un m. 625 m cheveux noirs sourcils chatains yeux gris front large nez long bouche incurvée menton fourchu visage oval, l'Eygau inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° 123 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de le maire de l'Eygau en date du 1^{er} fructidor des an 11 et sur l'attestation du citoyen Antoine Lafont demeurant à l'Eygau et du citoyen Antoine Mayne demeurant à l'Eygau lesquels ont signé avec nous. le Clavel



mainie

